

Les Échos de

Votre magazine municipal
Automne 2023

n°80

La Montagne



ÉCOLOGIE : AGIR À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

BILAN DE MI-MANDAT

111 actions
pour la Ville
p. 4 à 5

AMÉNAGEMENT

Stratégie immobilière du mandat,
déchetterie et future caserne
p. 6 à 11

ÉCOLOGIE

Énergies,
Biodiversité, Eau
p. 12 à 18

Quelle politique écologique municipale ?

Les communes peuvent-elles jouer un rôle pour enrayer le dérèglement climatique, stopper l'effondrement du vivant, préserver les matières premières, éviter les catastrophes humaines et sociales provoquées par la société productiviste ?

C'est une question pertinente à l'heure où de plus en plus de citoyens prennent conscience que pour « sauver la planète », cela suppose avant tout un changement de modèle économique, une autre manière de travailler et de consommer, une meilleure répartition des richesses... Questions qui dépassent effectivement le cadre communal.

Mais l'urbanisme est de compétence communale, ainsi que la gestion des bâtiments communaux et des espaces naturels. Autant de leviers qui permettent aux mairies de s'impliquer, à leur niveau et à leur manière, à minimiser la crise écologique.

Nous avons annoncé « la manière » pendant la campagne électorale : pas d'écologie sans démocratie. Pas d'énergie renouvelable sans sobriété. Pas de sobriété sans équité et sans remise en cause de nos habitudes de (sur)consommation. La mairie doit avant tout montrer l'exemple, et porter le débat démocratique dans les instances où les élus participent activement : Nantes Métropole, pôle métropolitain Nantes-Saint-Nazaire, services de l'État...

Concernant le niveau d'implication écologique de l'équipe municipale, nous présenterons un bilan des actions engagées et à venir de l'équipe municipale dans les *Échos de La Montagne* du printemps prochain : nos difficultés, nos réussites, nos erreurs, nos doutes...

D'ores et déjà, vous trouverez dans ce numéro un dossier sur l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) lancé depuis le mois d'avril dernier, un premier bilan du plan de sobriété concernant les consommations énergétiques des bâtiments communaux, un point sur la pose des premiers panneaux photovoltaïques de ce mandat.



Prenons soin ensemble de notre lieu de vie, de notre commune, de notre planète.

Bonne lecture à toutes et à tous.

**Alain Moinard, adjoint à l'écologie,
à l'énergie et aux mobilités
Fabien Gracia, Maire**

SOMMAIRE

03 Services publics	12-18 Écologie	22 Vie associative
04-05 Focus : mi-mandat	19 Éducation	23 Expression des groupes politiques
06-11 Dossier : aménagement	20 Solidarités	24 Agenda
	21 Cultures	

Les Échos de La Montagne –
3 300 exemplaires – **Directeur
de la publication** : Fabien
Gracia – **Rédaction collective** –
Photographies : Ville de
La Montagne sauf indication
contraire – **Correspondance** : Échos
de La Montagne – Hôtel de Ville –
communication@ville-lamontagne.fr –
Conception, mise en pages :
agencescoopcommunication –
13944 MEP – **Impression** : db
PRINT – EDLM est imprimé sur du
papier labellisé PEFC – **Diffusion** :
Retz'agir, association de réinsertion –
Dépôt légal : à parution



Nouveau service à la Mairie : les cartes d'identité et passeports

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'un nouveau service à la Montagne : une station biométrique. À partir de la fin du mois d'octobre, vous pourrez réserver un créneau sur votre commune pour réaliser votre nouvelle carte d'identité ou nouveau passeport ainsi que ceux de toute la famille. Il vous suffira de vous connecter sur <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

Toutefois, pour réussir votre démarche du premier coup, voici quelques recommandations :

- La photo doit répondre à plusieurs critères, n'hésitez pas à la réaliser auprès d'un professionnel (obligatoire pour les nourrissons ou jeunes enfants).
- En cas de renouvellement, n'oubliez pas vos papiers d'identité en cours.

- Une pré-demande est à remplir en ligne avant de prendre votre rendez-vous. Des sites frauduleux existent, attention aux arnaques ! Rendez-vous sur ants.gouv.fr exclusivement.
- Si vous n'êtes pas à l'aise avec Internet, Marc de Jésus, conseiller numérique, vous aide lors de ses permanences à la médiathèque, les mardis de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30. Vous trouverez également de l'aide auprès de France Service au Pellerin.
- La présence du demandeur est indispensable au moment du dépôt, quel que soit son âge.
- Vérifier bien, suivant votre situation, les documents que vous devez fournir et assurez-vous que votre dossier soit bien complet avant votre rendez-vous. ■

i Ce service est possible grâce à l'arrivée fin septembre de Carole Cestelli.



Antennes 5G sur l'EHPAD de La Montagne ? Suite

La société Free mobile a obtenu le feu vert de la Justice pour installer des antennes relais sur la maison de retraite « bon repos ». Comme présenté dans le numéro 79 de votre magazine municipal, la Mairie s'y était opposée en raison, entre autres, du non-respect des règles d'urbanisme.

Le projet étant bien engagé, nous avons une obligation de sensibilisation et d'information du grand public (loi Abeille et art.2.3.4 de la charte métropolitaine relative à l'aménagement numérique). Voici donc un rapide tour d'horizon de quatre questions-clés :

- 1. Comment mesurer l'exposition aux ondes électromagnétiques ?**
- 2. Quelle est la réglementation ou les recommandations en vigueur ?**
- 3. Concrètement, quel niveau d'exposition va ajouter la société Free sur l'EHPAD ?**
- 4. Peut-on agir individuellement afin de diminuer les risques sanitaires ?**

Les ondes électromagnétiques se mesurent en Volt par mètre (V/m). L'Agence nationale des Fréquences (ANFR) peut mesurer les ondes chez vous. C'est gratuit. Faire la demande sur le site : Service-public.fr. Les mesures sont consultables sur www.cartoradio.fr. Les valeurs limites réglementaires, en France, sont comprises entre 36 et 61 V/m selon les bandes de fréquence. Cela ne préserve que des effets thermiques (utilisés dans le micro-ondes). La résolution 1815 du conseil de l'Europe

recommande de ne pas dépasser 0,6 V/m en raison des effets biologiques démontrés par le rapport HUSS. L'ANFR reconnaît qu'au-delà de 6 V/m, les problèmes sanitaires peuvent être sérieux et s'engage donc, à l'instar de nombreux pays, à ne pas les dépasser, dans la mesure du possible.

Le dossier d'information Mairie (DIM), déposé par la société Free estime le niveau d'émission entre 1 et 2 V/m pour les faisceaux fixes et 2 à 3 V/m pour les faisceaux orientables. Il peut y avoir cumul, d'où la nécessité d'effectuer régulièrement des mesures de contrôle. Si vous êtes sujet aux migraines, troubles du rythme cardiaque, troubles du sommeil, aux problèmes nerveux, c'est peut-être que vous devenez Electro Hyper Sensible (EHS). L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime que plus de 5 % de la population française est aujourd'hui EHS. La puissance d'une onde varie avec le débit et le nombre d'utilisateurs. Lorsque vous êtes chez vous, il est donc recommandé, pour vous et pour les autres habitants, d'utiliser la technologie du câble ou de la fibre plutôt que le smartphone. ■

UN NOUVEL ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE MUNICIPAL

Vous pouvez désormais choisir directement le service avec lequel vous souhaitez être mis en relation.

Le numéro de la mairie reste identique : **02 40 65 64 68**

Les choix qui vous sont proposés sont les suivants :

Composez le 1 >

Le Pôle Enfance Jeunesse

Composez le 2 >

Le Service Urbanisme

Composez le 3 >

Le Centre d'action sociale (CCAS)

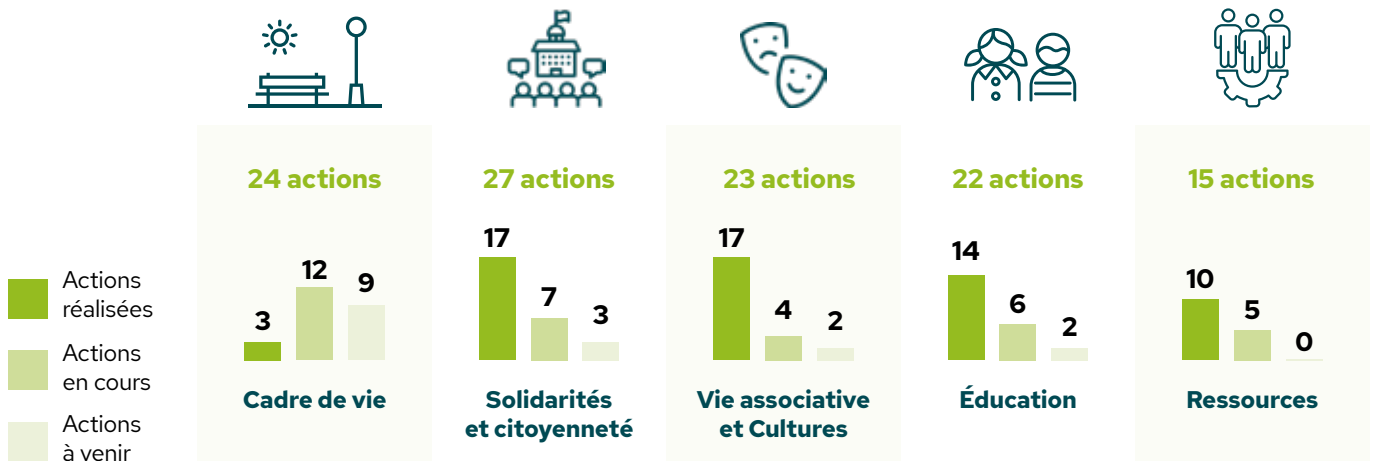
Composez le 4 > Pour toutes autres demandes (accueil de la mairie)



Bilan de mi-mandat

111 actions pour une ville écologique et solidaire, par et pour les habitants

L'ÉQUIPE MUNICIPALE PRÉSENTE LES ACTIONS RÉALISÉES DEPUIS JUIN 2020, ET LES PROJETS À VENIR.



Bilan de mi-mandat : déjà de nombreuses réalisations, encore beaucoup de travail

Sur les 111 actions inscrites dans le projet de ville, 61 ont été réalisées, 34 sont en cours et 16 devraient être engagées voire concrétisées d'ici 2026.

Les actions relatives à la citoyenneté, aux solidarités, à l'éducation, à la vie associative et aux cultures ont été largement mises en œuvre. Dans ces domaines, 80 % des actions ont été réalisées ou engagées. Cela témoigne de l'investissement des agents et des élus depuis 2020. Pour le cadre de vie, aménagement urbain, énergie, mobilités... les concrétisations sont moins nombreuses pour le moment. Cela est dû à deux raisons.

La première est la volonté de l'équipe municipale de travailler avec la population sur certains sujets. Ainsi, des habitants ont été sollicités dans le cadre du groupe projet habitant sur les mobilités douces ou encore pour imaginer le centre-ville de demain avec les réflexions sur le projet « Cœur de bourg – Cœur de ville ». De fait, les réalisations en sont retardées mais le pari est de les améliorer grâce à l'apport des habitants.

Pour voir le détail des actions du projet de ville et suivre son avancement :





La seconde raison tient à la temporalité des projets dans le champ du cadre de vie. Comme cela a été présenté dans l'article « Comment construit-on un projet ? » (EDLM 79) : entre l'idée et la réalisation d'un projet, il faut compter deux à trois ans. Trois ans, c'est par exemple le temps qu'il a fallu pour passer de la volonté politique autour des énergies solaires dès l'été 2020 aux premières réalisations. Les premiers panneaux vont être posés dans les mois qui viennent.

Ce travail de préparation, d'études, de budgétisation est désormais bien engagé pour de nombreux projets. Les réalisations vont suivre. Bientôt, les habitants pourront donc profiter davantage de végétalisation, de mobilités douces, d'aménagements de l'espace public, autant d'actions qui viendront se conjuguer avec les actions de citoyenneté, de solidarité, de vie culturelle et associative pour offrir, demain, une ville plus agréable pour tous.

Bilan de mi-mandat : ce qu'en disent les habitants

Les habitants présents à la réunion publique du 31 mai ont été invités à s'exprimer sur l'action municipale. Voici une synthèse de leurs avis.

L'événement culturel « Il était une fois la Montagne, histoire d'une commune ouvrière » a été plébiscité, ainsi que les manifestations culturelles en général. La qualité de l'organisation du jumelage a été soulignée.

Les aménagements sur l'espace public sont une préoccupation : l'accès libre aux équipements sportifs (tennis, stade municipal) et l'installation de la tyrolienne profitent aux jeunes de la commune. Les habitants aimeraient davantage de bancs, de tables et une valorisation de l'espace du Grand Pré.

Beaucoup de questions portent sur les mobilités et la sécurité routière : vitesse excessive (rue Jean Mermoz, route de Bouguenais, allée du Château d'Aux), pistes cyclables au détriment des places de stationnement (rue du Fresno). La mise en place des rues scolaires a été jugée positivement. Les habitants regrettent de ne pas être suffisamment informés des travaux sur la commune.

Les habitants apprécient les dispositifs de participation citoyenne, notamment les groupes projet habitant et les budgets participatifs, mais ressentent un manque de présence des élus sur l'espace public. Il est aussi demandé plus de lisibilité sur les projets de logements, notamment logements sociaux, ainsi que les suites du projet d'épicerie solidaire.

Certains sujets qui ne sont pas uniquement du ressort de la municipalité ont aussi été abordés. L'amélioration de la ligne de bus 88 (prolongation jusqu'au Château d'Aux) constitue une avancée positive, même s'il est regretté qu'elle n'aille pas jusqu'au Bac d'Indret. Il est demandé davantage d'informations sur les projets de caserne des pompiers et de la future déchetterie.



Réunion publique de mi-mandat du 31 mai 2023.



Une stratégie immobilière pour porter les projets politiques du mandat

LES ÉLUS MAJORITAIRES ONT ÉLABORÉ LA STRATÉGIE DIRECTRICE IMMOBILIÈRE (SDI) DE LA COMMUNE EN SE BASANT SUR DIFFÉRENTS CONSTATS : LE PATRIMOINE MUNICIPAL EST VIEILLISSANT ET NÉCESSITE DE NOMBREUSES MISES AUX NORMES, LES RÉSERVES FONCIÈRES SONT LIMITÉES ET LA CAPACITÉ DE FINANCEMENT EST RESTREINTE, LES CHARGES D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS VACANTS OU SOUS-UTILISÉS DOIVENT ÊTRE RÉDUITES. ENFIN, LES PRINCIPES DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉS À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE.

La SDI a donc été élaborée en fonction de ces constats. Cette stratégie répond à des objectifs politiques essentiels :

- L'optimisation de l'occupation des bâtiments.
- L'élaboration de projets sobres, qualitatifs et exemplaires d'un point de vue environnemental.
- L'exploitation de l'existant pour ne pas imperméabiliser davantage notre territoire.
- La végétalisation autant que possible des surfaces autrefois imperméabilisées.
- Développer les services municipaux pour répondre aux attentes des habitants. ■

CRÉATION D'UN PÔLE CULTURES

6. Création d'un Pôle Cultures sur les sites libérés rue Violin par le déménagement du Multi-accueil et les services administratifs du Pôle Enfance.

Objectifs : augmenter la capacité d'accueil de l'école de musique et offrir des locaux dédiés aux pratiques artistiques et culturelles.

RASSEMBLEMENT DES ÉCOLES JOACHIM DU BELLAY ET MARCEL GOUZIL

1. Transfert de l'école Joachim du Bellay sur le site de l'école Marcel Gouzil.

Objectif : répondre à la baisse des effectifs prévue dans les années à venir. Cela implique la construction de deux nouvelles salles de classe, qui porteront la capacité d'accueil à sept classes. Une évolution est possible pour atteindre huit classes.

3

1

2

CRÉATION D'UN PÔLE ENFANCE ET SOLIDARITÉS À JOACHIM DU BELLAY

2. Transfert du Multi-accueil sur le site de Joachim du Bellay.

Le bâtiment actuel ne répond plus aux obligations réglementaires.

Objectif : augmenter la capacité d'accueil.

3. Transfert des bureaux des Services administratifs du Pôle Enfance et du CCAS sur le site de Joachim du Bellay.

Objectif : permettre l'accessibilité des services et le confort des usagers.

4. Transfert du Relais Petite enfance Intercommunal (RPEI) du Chalet vers le site Joachim du Bellay.

Objectif : mutualiser les espaces en utilisant les bâtiments existants.

5. Création de nouveaux espaces sur le site de Joachim du Bellay.

Objectif : mettre à disposition des espaces dédiés et partagés à l'ensemble des acteurs de l'action sociale et solidaire (Secours Populaire, Carlam...).

Retrouvez la progression des actions du Projet de Mandat sur le site internet ville-lamontagne.fr



Un futur centre de secours pour notre territoire

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, UN PROJET DE CENTRE DE SECOURS EST À L'ÉTUDE. CE NOUVEL ÉQUIPEMENT VIENDRA REMPLACER LES CINQ CENTRES ACTUELS DE BOUAYE, BOUGUENAI, BRAINS, LA MONTAGNE ET LE PELLERIN POUR MIEUX RÉPONDRE À L'ACCROISSEMENT DE L'ACTIVITÉ DES POMPIERS SUR NOS COMMUNES. LA PRÉSENTATION DE CE PROJET EST L'OCCASION DE MIEUX COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE SECOURS ET D'INCENDIE.

Un nouveau centre de secours, pourquoi ?

1. Une augmentation du nombre d'interventions

L'accroissement de la population sur les communes du sud-ouest de la métropole d'environ 850 habitants par an depuis plus de 10 ans engendre une augmentation sensible du nombre d'interventions des pompiers : 2 032 en 2011, 2 910 en 2022.

2. La saturation des capacités d'intervention

Avec l'organisation actuelle, les capacités opérationnelles des pompiers arrivent à saturation. Aujourd'hui, sur les cinq centres de secours du secteur, quatre, ceux de Bouaye, Brains, La Montagne et Le Pellerin, fonctionnent uniquement avec des pompiers volontaires. Le week-end et la nuit, leur mobilisation permet de répondre en grande partie aux besoins. En revanche, en journée, là où l'activité opérationnelle est la plus importante, ces pompiers travaillent pour une partie d'entre eux. Ce sont alors principalement les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires de Bouguenais qui interviennent. Le problème est qu'ils commencent à ne pas être suffisamment nombreux et que les locaux du centre de Bouguenais ne peuvent plus être agrandis.



ENQUÊTE PUBLIQUE

Pour en savoir plus, une enquête publique vous permettra d'avoir les détails du projet. N'hésitez pas à y participer du mercredi 11 octobre au vendredi 10 novembre 2023.



Un centre de secours à proximité immédiate de la RD 723

3. Des centres de secours actuels qui ne permettent pas un fonctionnement optimal

Aujourd'hui, à Bouguenais, deux modulaires servent de vestiaires et de salle de cours. Par ailleurs, il n'y a plus d'espace pour affecter des engins supplémentaires. Au Pellerin, la remise des véhicules n'est pas adaptée au gabarit actuel des engins. Sur Bouguenais, Bouaye, La Montagne, il n'y a pas d'aire de manœuvre pour la formation des personnels. À Brains, les femmes n'ont pas de vestiaire...

L'augmentation du nombre d'interventions et l'inadaptation des centres actuels nécessitent un nouvel équipement pour mieux assurer les secours sur notre territoire.

Les missions et le fonctionnement de la future caserne

Les missions

Le futur centre de secours aura trois missions principales :

- Assurer les risques courants des secteurs aujourd'hui couverts par les cinq centres : secours à personne, incendies, accidents de la route... ;
- Mobiliser des moyens spécifiques au regard des risques particuliers du secteur : Loire, lac de Grand-Lieu, aéroport Nantes-Atlantique, axes routiers majeurs... ;
- Venir en soutien aux territoires voisins, en particulier l'agglomération nantaise et le Pays de Retz.

Le fonctionnement : un système de garde postée assuré par des pompiers volontaires et professionnels.

Aujourd'hui, quatre centres, La Montagne, Bouaye, Le Pellerin, Brains, fonctionnent grâce à des sapeurs-pompiers volontaires. Une trentaine pour La Montagne. Bouguenais est le seul centre qui compte des professionnels, ils sont dix associés

à 77 volontaires. Le futur centre de secours comptera un effectif proche d'un centre comme celui de Vertou armé d'une trentaine de professionnels et d'une centaine de volontaires. Au-delà des effectifs, c'est le fonctionnement qui permettra de mieux assurer les secours. Un système en garde postée en caserne remplacera un système d'astreinte (voir infographie). Cette nouvelle organisation permettra de gagner 5 à 7 minutes sur les délais de départ.

Un site central, en zone humide

Le futur centre de secours sera installé dans la ZAC Montagne +. Cet emplacement a été identifié comme le plus pertinent pour une intervention rapide des pompiers sur tout le secteur. Le site est central et situé à proximité immédiate d'un accès à la 2x2 voies RD 723. Cela permet des interventions rapides tant vers l'ouest (Saint-Jean-de-Boiseau, Le Pellerin) que vers l'est (Bouguenais) ou le sud (Bouaye, Brains). Le site d'implantation du centre est en grande partie en zone humide (environ un hectare), des compensations environnementales seront donc mises en œuvre. Des aménagements vont être réalisés sur une dizaine d'hectares autour du site : plantation de haies, création de mares, réalisation d'un crapauduc... ■

Fabien Gracia, Maire

REMERCIEMENTS AUX POMPIERS

Ce dossier offre l'occasion de remercier chaleureusement les sapeurs-pompiers qui chaque jour, chaque heure, sont là quand nous avons besoin d'eux.



Travaux de rénovation de la déchetterie de La Montagne

C'EST L'UNE DES ACTIONS DU PROJET DE VILLE : « ACCOMPAGNER LA CONSTRUCTION PAR NANTES MÉTROPOLE D'UNE DÉCHETTERIE NOUVELLE GÉNÉRATION », CE NOUVEL ÉQUIPEMENT PARTICIPERA À AMÉLIORER LA VALORISATION DES DÉCHETS.

Une nouvelle disposition et une nouvelle entrée

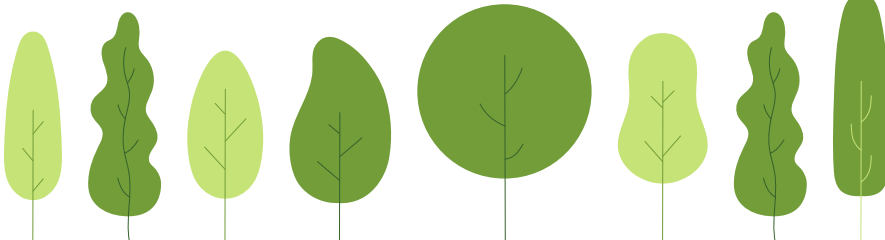
Finis les quais, la circulation au sein de la nouvelle déchetterie se fera à plat. Cette disposition doit permettre de faciliter l'accès, mais surtout éliminer le risque de chute.

L'entrée sera déplacée dans la rue du Bois Bougon. Ces travaux doivent également anticiper les accès liés à la future caserne des pompiers.



Des arbres replantés

Le projet de rénovation ne permet pas de conserver l'ensemble des arbres. Ainsi, une vingtaine d'arbres seront abattus et ne pourront pas être tous replantés sur site. Afin de compenser ces abattages, une trentaine d'arbres seront plantés sur les espaces verts de la commune.



Plus de déchets acceptés pour une meilleure valorisation

Nature des flux	Déchetterie actuelle	Future déchetterie	Nature des flux	Déchetterie actuelle	Future déchetterie
Déchets verts	✓	✓	Batteries	✗	✓
Verre	✓	✓	Bois	✓	✓
Piles	✓	✓	Cartons	✓	✓
Mobilier	✗	✓	Gravats	✓	✓
Cartouches	✓	✓	DEEE	✗	✓
Néons/Lampes	✗	✓	Encombrants	✓	✓
Déchets dangereux	✓	✓	Ferraille	✗	✓
Ressorcerie	✗	✓	Huiles moteur	✓	✓
Polystyrène	✓	✓	Huiles végétales	✓	✓
Placoplâtre	✓	✓	Papiers journaux	✓	✓
Extincteurs	✗	✗	Pneus	✗	✗
Bouteilles de gaz	✗	✗	Textiles	✗	✓

L'organisation pendant les travaux

Durant la phase de travaux, soit toute l'année 2024, les Montagnards seront invités à utiliser la déchetterie de Saint-Jean-de-Boiseau.

Les déchets suivants y sont acceptés : batteries, piles, bois, carton, cartouches d'encre, déchets dangereux (peintures,

solvants...), déchets verts, encombrants, ferraille, gravats, huiles de moteur, papiers journaux, piles, verre.

La déchetterie est ouverte 7 jours sur 7 de 10h à 17h45, excepté les jours fériés. ■

i Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site internet de Nantes Métropole.



Énergie solaire : produire sur nos bâtiments pour consommer localement

LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES EST UN ENJEU MAJEUR FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, MAIS AUSSI POUR LA SÉCURISATION DES TARIFS DE L'ÉNERGIE. LA COMMUNE EST DÉJÀ DOTÉE DE DEUX SITES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE : LE RESTAURANT SCOLAIRE ET L'ÉCOLE JULES VERNE.

Le premier site de production a été installé en 2018 sur la toiture du nouveau restaurant scolaire de l'école Jules Verne. Il dispose de 36 panneaux pour une puissance de 10 kWc (kilowatt-crête). Cette production est aujourd'hui réinjectée en totalité sur le réseau et revendue.

La commune a profité de la rénovation de l'école Jules Verne pour installer des panneaux solaires en casquette, c'est-à-dire juste au-dessus des fenêtres. Cela crée également une protection contre le soleil. 72 panneaux sont ainsi disposés sur la façade sud, pour une puissance de 25 kWc. 35 000 kWh ont été produits en 2022 : cela représente la consommation annuelle d'environ huit foyers. Contrairement au restaurant scolaire, l'énergie produite sur l'école est directement consommée sur place, en autoconsommation individuelle.

Quels sont les futurs projets ?

Après avoir réalisé une étude de faisabilité sur trois sites sélectionnés par la commune (l'ensemble Médiathèque/Multi-accueil, le gymnase Saint-Exupéry et l'ensemble Brassens/Ladoumègue), il a été décidé d'exploiter les toitures de la médiathèque et du multi-accueil. Ce bâtiment, exposé sud/sud-ouest, peut accueillir 150 m² de panneaux photovoltaïques soit une puissance de 30 kWc. Le projet est en cours pour une installation d'ici quelques mois.

Le gymnase Saint-Exupéry et les salles Brassens/Ladoumègue possèdent un fort potentiel photovoltaïque, mais les coûts de renfort de structure nécessaire pour supporter les panneaux sont trop élevés. Des pistes sont actuellement étudiées pour poursuivre l'installation de panneaux sur ces sites.

En attendant, d'autres bâtiments vont également être équipés. En 2024, le Centre Technique Municipal va bénéficier d'une rénovation. L'extension du bâtiment, qui servira aux véhicules municipaux, sera couverte de panneaux photovoltaïques. Idem pour l'école Marcel Gouzil en 2025. Dans le cadre de la rénovation de l'école et de la création d'une extension, cette dernière sera également solarisée. Ce nouvel espace sera pensé pour accueillir un maximum de panneaux.

Que faire de toute cette production solaire ?

Aujourd'hui équipée de deux sites solaires, la Ville engage une démarche de réappropriation de l'énergie et d'autoconsommation collective. La production d'un bâtiment municipal va permettre d'alimenter l'ensemble des bâtiments appartenant à la commune, et ce dans un rayon de deux kilomètres. Par exemple, l'énergie produite sur l'école Jules Verne, qui est notamment fermée durant l'été, pourra ainsi être utilisée par la mairie, le centre technique municipal... Le surplus de production sera revendu. ■



L'école Jules Verne est équipée de 72 panneaux solaires en casquettes.



Bilan du plan de sobriété énergétique

À LA SORTIE DE L'ÉTÉ 2022, LE CONTEXTE INTERNATIONAL A AMENÉ LA VILLE DE LA MONTAGNE À ÉLABORER UN PLAN DE SOBRIÉTÉ POUR L'HIVER 2022-2023. DE NOMBREUSES ACTIONS ONT ÉTÉ MISES EN PLACE : DE LA SENSIBILISATION DES AGENTS ET DES USAGERS À DES MODIFICATIONS CONCRÈTES SUR LES SITES MUNICIPAUX (VOIR EDLM N°77) . VOICI LE BILAN DE CES ACTIONS.

Chauffage

- Mise en place des consignes de températures :
 - 13 à 16 °C dans les salles de sport ;
 - 19 °C dans les autres bâtiments.
- Réduction de la température dans les écoles pendant les vacances scolaires.
- Réparation des fuites d'air aux fenêtres des bâtiments municipaux, ce qui a également permis de gagner en confort pour les agents et pour les usagers.



Éclairage

- Modification des plages horaires de l'éclairage public : extinction entre 23h et 6h en dehors des axes structurants (route de Bouguenais, allée du Château d'Aux, rue de la Belle Étoile). Une réflexion est en cours à l'échelle de la métropole pour les axes structurants.
- Réduction des illuminations de Noël : les illuminations ont duré trois semaines au lieu de cinq.
- Accélération du passage au LED pour l'éclairage intérieur des bâtiments.
- Sensibilisation des usagers :
 - Communication dans les magazines et promotion d'écogestes sur le site de la ville.
 - Réunion d'échange avec les associations.

Eau chaude sanitaire

- Remplacement des mitigeurs eau chaude/eau froide par des robinets d'eau froide lorsque l'usage de l'eau chaude n'est pas nécessaire (notamment au Complexe Sports et Loisirs Lespinet et à l'Hôtel de ville). Cet aménagement se poursuit dans d'autres bâtiments.
- Reprise des réseaux d'eau chaude au CSL pour réduire les canalisations, et redimensionnement d'un chauffe-eau adapté aux besoins de l'étage pour le bar et le local d'entretien.

Sensibilisation des agents

- Échange lors de la demi-journée « rencontre élus-agents » en décembre.
- Un groupe de six agents sensibilisés lors d'un atelier Fresque du climat.

Un travail de fond est en cours, entre autres sur la gestion de la température de nos bâtiments : l'ancienneté du patrimoine communal ne permet pas aujourd'hui de piloter la température des bâtiments à distance. L'ensemble des services de la ville, et notamment les services techniques, ont œuvré pour la mise en pratique du plan de sobriété, qui sera poursuivi et complété cet hiver.



Atlas de la Biodiversité : le travail est lancé



DEPUIS LA RÉUNION PUBLIQUE DU MOIS DE MARS, UN GROUPE D'HABITANTS ET D'ÉLUS S'EST FORMÉ POUR TRAVAILLER SUR UN PROJET QUI SE DÉROULERA SUR PLUSIEURS ANNÉES : L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ. CE GROUPE SE RÉUNIT MAINTENANT OFFICIELLEMENT GRÂCE À LA CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF (COCONS) VOTÉ EN CONSEIL MUNICIPAL LE 6 JUILLET 2023. VOUS RETROUVerez DÈS MAINTENANT LE LOGO OFFICIEL DE L'ATLAS. IL VOUS PERMETTRA DE REPÉRER, PAR EXEMPLE, LES ANIMATIONS OU LES PROJETS PORTÉS PAR L'ATLAS.

Un Atlas de la Biodiversité Communale, c'est quoi ?

L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est un outil au triple objectif en faveur de la préservation de la biodiversité. Il permet :

- D'acquérir une meilleure connaissance de la biodiversité locale et de ses enjeux.
- De sensibiliser et mobiliser citoyens et acteurs locaux.
- De partager une vision stratégique du territoire en imaginant actions et projets.

1. Acquérir de la connaissance pour assurer la préservation de la biodiversité

La première étape d'un Atlas est avant tout de connaître son territoire. Pour cela, le comité a sélectionné dix espèces présentes sur la commune. Elles bénéficieront ainsi d'un suivi particulier. Ce travail est collaboratif, la mairie va établir un protocole, pour que chaque habitant, spécialiste ou non, puisse amener sa pierre à l'édifice de manière collective ou individuel. Par exemple, si nous souhaitons recenser les escargots, le protocole vous conseillera de disposer une planche à même le sol légèrement surélevé d'un côté et d'attendre trois semaines

et, lors d'une journée ensoleillée, de noter le nombre d'individus présents. Il vous indiquera également la meilleure période de l'année pour cette observation.

D'ici quelques années, la commune pourra constater les évolutions de ces espèces, et ainsi mettre à jour son plan d'action en direction des espèces sensibles.

Voici les dix espèces sélectionnées :

Alyte accoucheur
(amphibien/reptile)
Protégée
Non menacée



Lathrée
Clandestine (flore)
Protégée
Non menacée



Orchis à fleurs lâches (flore)
Protégée
Non menacée



Chauve-souris
(mammifères)
Protégée
Non menacée



Martinet Noir
(oiseaux)
Protégée
Non menacée



Angélique des estuaires (flore)
Protégée
Non menacée



Rosalie des Alpes
(insecte)
Protégée
Menacée



Blaireau européen
(mammifères)
Non protégée
Non menacée



Hérisson d'Europe
(mammifères)
Protégée
Non menacée



Linotte Mélodieuse
(oiseaux)
Protégée
Menacée





Nous aurons l'occasion de vous présenter l'une de ces espèces à chaque numéro des Échos de la Montagne.

Voici quelques indices pour découvrir quelle sera la première présentée dans le prochain magazine : j'apprécie particulièrement les milieux boisés, c'est ici que vous me trouverez. Mais soyez rapide, vous n'aurez que quelques semaines durant l'été pour m'observer. Ma famille ne vous parlera sûrement pas, mais je fais partie des 34 000 espèces de Cerambycidae recensés dans le monde.

Alors, une idée ?

2. Sensibiliser et mobiliser citoyens et acteurs locaux

Nous protégeons ce que nous connaissons. C'est pour cela que la commune a commencé dès le mois de septembre à proposer aux habitants des animations, en lien avec les espèces sélectionnées ou leur milieu. Chaque année, nous vous concocterons, avec l'aide du comité, un planning annuel comprenant balade, atelier ou encore conférence. Les prochains rendez-vous de l'Atlas :

- **Mercredi 18 octobre à 14h :**

- Initiation aux sciences participatives**

Vous souhaitez mieux connaître la biodiversité locale ? Initiez-vous aux sciences participatives qui permettent, grâce à des protocoles, d'observer et d'inventorier les espèces de la commune.

Sur inscription à agenda21@ville-lamontagne.fr

- **Mercredi 22 novembre à 14h :**

- Les traces et indices d'animaux**

De nombreuses espèces vivent juste à côté de nous. Parfois difficiles à observer, elles nous laissent de nombreux indices de leurs présences ! Venez les découvrir lors d'une sortie !

Sur inscription à agenda21@ville-lamontagne.fr

- **Samedi 6 janvier à 14h : 4 saisons etc. (hiver)**

Au rythme des saisons, nous vous proposons un cycle de balades, d'environ 2 km, pour découvrir et observer les différents milieux de notre territoire communal, afin de mieux en saisir les spécificités et comprendre les enjeux de préservation de notre biodiversité.

i Retrouvez toutes les animations et informations dans la rubrique agenda du site internet.

3. Partager une vision stratégique du territoire

Après un temps d'approche, le comité consultatif et les services de la ville vont proposer et sélectionner des actions et projets à mettre en place. Qu'ils soient à destination des habitants, de la collectivité, de ses agents ou encore des professionnels du territoire, tout peut aujourd'hui être envisagé. On peut citer à titre d'exemple la sensibilisation des élus du Conseil municipal, la sanctuarisation de secteurs communaux ou encore la création de continuités écologiques de jardins en jardins.

Au fur et à mesure de l'avancée du projet, l'Atlas permettra de faire ressortir de nouveaux enjeux prioritaires pour la biodiversité et d'adapter le plan d'action. Ainsi, l'ABC est un point de départ pour lancer une dynamique en faveur de la reconnaissance de la biodiversité de notre territoire.

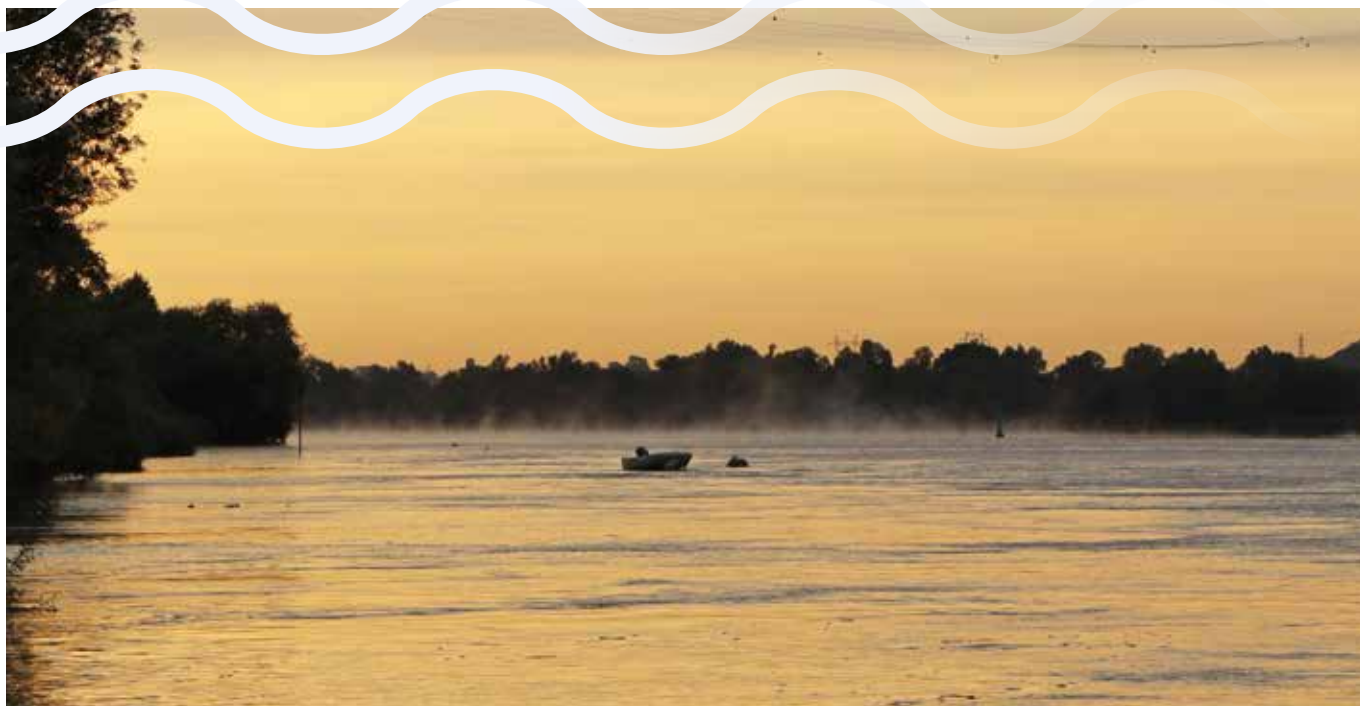


ZOOM SUR

CONFÉRENCE DU MUSÉUM DE NANTES

Mardi 12 décembre, nous avons le plaisir d'accueillir le muséum de Nantes pour une conférence « Biodiversité : un foisonnement de vie ». Un temps d'échange clôturera la soirée.

Rendez-vous le **mardi 12 décembre** à 19h, à la médiathèque de La Montagne.



*Vue de la Loire entre
La Montagne et Basse-Indre*

L'eau, la ressource facile devient fragile

« CE N'EST QUE LORSQUE LE PUIT S'ASSÈCHE QUE L'ON DÉCOUVRE LA VALEUR DE L'EAU » (PROVERBE CHINOIS). L'ANNÉE 2022 A ÉTÉ MARQUÉE PAR UNE SÈCHERESSE INÉDITE, SUIVIE D'ÉPISODES PLUVIEUX TROP FAIBLES POUR RECHARGER LES NAPPES ET LES COURS D'EAU. ELLE EST AINSI L'ANNÉE LA PLUS SÈCHE DE LA DÉCENNIE. LA SÈCHERESSE EST UN DÉFICIT INHABITUEL ET TEMPORAIRE DE L'EAU DISPONIBLE DÛ À UN MANQUE DE PRÉCIPITATIONS ET À UNE PLUS GRANDE ÉVAPORATION (EN RAISON DE TEMPÉRATURES ÉLEVÉES). ELLE EST À DISTINGUER DE LA PÉNURIE D'EAU, QUI EST UN MANQUE D'EAU DOUCE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE DU FAIT D'UNE SURCONSOMMATION. LES RÉPERCUSSIONS DES SÈCHERESSES SONT MULTIPLES SUR LES ACTIVITÉS HUMAINES ET LA BIODIVERSITÉ : ELLES RÉDUISENT LES NIVEAUX D'EAU DANS LES RIVIÈRES ET LES EAUX SOUTERRAINES, RETARDENT LA CROISSANCE DES CULTURES ET DES ARBRES ET ALIMENTENT LES INCENDIES.

Comprendre le lien entre changement climatique et sécheresse

Dans son rapport de 2022, le GIEC Pays-de-la-Loire établit que deux des conséquences des évolutions du climat au sein de notre région sont des régimes de pluies modifiés et des sécheresses deux fois plus fréquentes et plus longues. À ces deux phénomènes, s'ajoute l'augmentation de la température de la Loire.

L'estimation de la baisse globale des ressources en eau disponibles est de 30 % à 60 % en été.

La ressource en eau devient un enjeu fondamental

En plus de la raréfaction de la ressource en eau, les prélèvements dans le milieu naturel pour les besoins humains augmentent, de 15 % tous les 10 ans, du fait de la hausse de la population et des besoins croissants pour l'agriculture et l'industrie, notamment.

Les économies d'eau et son partage sont aujourd'hui des enjeux cruciaux pour notre avenir. Gardons en mémoire cette

image de la Loire à l'été 2022 réduite à des filets d'eau passant entre les bancs de sable pour nous rappeler que notre vie quotidienne en dépend.

Le partage de l'eau, usages et conflits

Dès mai 2022, des arrêtés « sécheresse » ont limité notre usage de l'eau en Loire-Atlantique. Dès lors, les tensions autour des usages prioritaires de l'eau ont commencé, celles de ce printemps 2023 autour du projet de création de 16 bassines dans le département des Deux-Sèvres n'en étant aujourd'hui qu'une des illustrations.

L'agriculture, qui utilise majoritairement l'eau pour l'irrigation, n'est cependant pas le seul secteur consommateur. En Loire-Atlantique, les activités touristiques sont également très demandeuses, tout comme le secteur de l'industrie, sans compter les usages domestiques : hygiène quotidienne, arrosage des jardins, lavage des constructions et des voitures, piscines privées...

Dorothee Delprat et Alain Loirat, conseillers municipaux

Conseils et astuces, quelques écogestes

Repensons collectivement et individuellement notre usage de l'eau. À ce titre, quelques conseils et astuces :

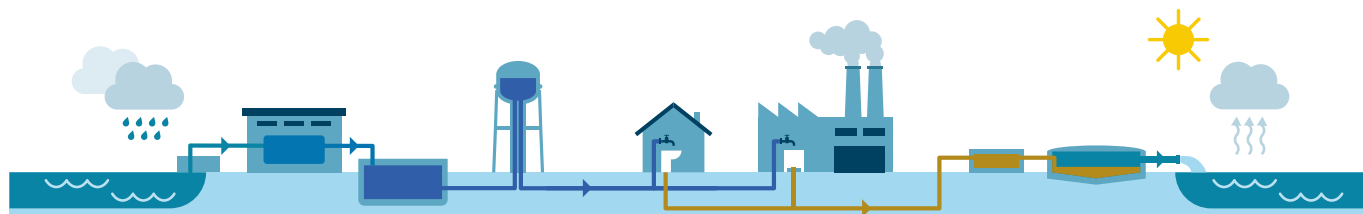
- Installer des mousseurs sur les robinets. Pour quelques euros, on peut diviser leur débit par quatre, sans inconfort.
- Réduire le volume de la chasse d'eau, avec un bouton demi-jauge, une bouteille remplie ou une brique dans la chasse.
- Traquer les fuites. Un robinet qui goutte peut vous faire perdre plus de 100 litres/jour, une chasse d'eau, 600 litres.
- Diminuer le temps de la douche. 5 minutes maximum, soit le temps de sa chanson préférée. Une minute de douche, c'est 5 à 20 litres d'eau consommés.
- Restreindre l'usage de l'eau potable en installant des récupérateurs d'eau de pluie, en privilégiant l'utilisation de l'eau de pluie ou du puits pour les usages domestiques, en mettant en place des systèmes de goutte-à-goutte.

L'importance de la perméabilité des sols

La crise de l'eau ne peut se résoudre qu'avec des écogestes. Pour mieux gérer l'eau, il faut ralentir son cycle, en permettant à l'eau de pluie de s'infiltrer dans les sols, et de recharger les cours d'eau et les nappes phréatiques. À l'inverse, les sols imperméabilisés accélèrent le cycle de l'eau, augmentent les débits dans les réseaux, accentuent le risque d'inondation lors des fortes pluies et dégradent les cours d'eau. Limiter l'imperméabilisation des sols représente un enjeu majeur dans l'aménagement des villes. Rendre notre ville perméable est l'affaire de tous : privilégions l'emploi de végétaux et de revêtements poreux au détriment du bitume et du ciment pour nos extérieurs. Préférons les arbres aux piscines : en plus de ralentir le cycle de l'eau, en période de canicule, les végétaux participent activement à l'évapotranspiration et rafraîchissent naturellement nos habitations. ■

ZOOM SUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

La gestion des eaux pluviales a une incidence sur le cycle de l'eau. Chacun peut agir, en retenant les eaux pluviales sur sa parcelle : en limitant les surfaces imperméables, en installant un dispositif de stockage des eaux pluviales.



Quelques chiffres

5,61
milliards de m³

Moyenne des précipitations par an en Loire-Atlantique de 2010 à 2021

2,5
milliards de m³

Volume des précipitations en Loire-Atlantique, de janvier à septembre 2022

LE PETIT CYCLE DE L'EAU

Notre eau potable provient en très grande majorité du centre de captage de Mauves-sur-Loire qui alimente l'agglomération nantaise avec l'eau de la Loire. L'usine de la Roche produit ainsi à elle seule 32 millions de m³/an, distribués aux abonnés de Nantes Métropole, à raison de 120 litres par jour et par habitant. Après utilisation, cette eau est traitée dans des stations d'épuration, puis rendue au milieu naturel.

Le débit moyen de la Loire est d'environ 800 m³/s. À l'été 2022, il a atteint un seuil historiquement bas de 92 m³/s. À cela, s'ajoute la remontée du bouchon vaseux (secteur de l'estuaire où la turbidité est maximale), qui complique les prélèvements. En septembre 2022, il s'en est fallu de peu que des distributions d'eau potable par camions soient mises en place. La ressource est fragile et clairement menacée : il est impératif de limiter nos consommations.

« Jeter dans la rue c'est polluer la rivière, la Loire et la mer ! »

LES GRILLES DES AVALOIRS D'EAU PLUVIALE PRÉSENTS SUR LA CHAUSSÉE SONT DIRECTEMENT RELIÉS À LA LOIRE. L'EAU RÉCOLTÉE NE TRANSITE PAS PAR LA STATION D'ÉPURATION. IL NE FAUT DONC PAS Y JETER LES MÉGOTS ET AUTRES DÉCHETS SOLIDES, COMME LES PLASTIQUES, PAS PLUS QUE LES SOLVANTS, LES PEINTURES, LES PESTICIDES, LES HUILES USAGÉES...

C'est pour cette raison qu'a été mise en place sur l'espace public une signalisation pédagogique afin que chacun adopte les bons réflexes et prenne conscience de l'impact qu'il peut avoir sur l'environnement.



Distribution de sachets de graines pour fleurir la commune

À vos marques, prêts, fleurissez !

La commune a besoin de votre participation pour fleurir et embellir votre quartier et vous propose de participer à l'opération : « *Ma rue en fleurs* » !

Où récupérer mon kit ?

Pour participer, il suffit de venir retirer gratuitement votre sachet de graines avec le guide de plantation du 18 septembre au 16 novembre :

- À l'accueil de la Mairie
- À l'accueil de la Médiathèque

Des graines de fleurs rustiques

Les graines qui vous sont confiées sont produites en France : coquelicot, œillet, millepertuis, camomille sauvage, marguerite, souci des champs, grande mauve, etc. Leur nature est rustique et peu gourmande en eau. Elles sont résistantes aux conditions urbaines. ■



Tout comprendre à Naolib

À LA RENTRÉE 2023, L'OFFRE PROPOSÉE AUJOURD'HUI PAR LA TAN, EFFIA, NGE PARKINGS ET BICLOO, SERA REGROUPÉE SOUS UN MÊME NOM : NAOLIB. OBJECTIF : FACILITER LES DÉPLACEMENTS DES HABITANTES ET HABITANTS DE LA MÉTROPOLE NANTAISE. EXPLICATIONS.

Naolib, ça sert à quoi ?

À compter de la mi-septembre 2023, les offres de mobilité Tan, NGE parkings, Bicloo, Effia seront réunies sous un même nom : Naolib. Objectif : plus de cohérence. « *L'idée, c'est de mettre l'utilisateur au centre d'un bouquet de services qui va lui permettre de se déplacer de la manière la plus efficace possible* », explique Pascal Bolo, président de la Semitan. D'ici 2025, « *avec une carte Naolib, on pourra prendre les transports en commun, réserver un vélo en libre service, accéder à un parking et le payer. Et on n'aura fourni qu'une seule fois ses coordonnées* », précise Bertrand Affilé, vice-président en charge des stratégies

de mobilité, qui rappelle que « *pour voyager facilement il faut souvent utiliser plusieurs moyens de transport* ».

Quels outils vont être déployés ?

Naolib va se déployer mi septembre 2023 avec un site web naolib.fr et une plateforme téléphonique, Allo Naolib, accessible en journée via un numéro unique et gratuit, 02 40 444 444. Le site offrira une information groupée sur tous les modes de déplacement de la métropole, y compris l'autopartage et le covoiturage, permettra la recherche d'itinéraires, indiquera en temps réel les disponibilités dans les parkings-relais et en station de vélo libre-service, fournira de l'info trafic... Toute l'offre de

mobilité pro (packs mobilité, flotte de vélo, transports en commun, tourisme d'affaires...) y sera présente, ainsi que le volet aide et obligation des employeurs. Le site proposera aussi un « *auto-diagnostic mobilité* » pour être guidé dans ses modes de déplacement. ■



L'école Jules Ferry est maintenant accessible pour les personnes à mobilité réduite

LES TRAVAUX ONT PORTÉ PRINCIPALEMENT SUR LA CRÉATION D'UN ASCENSEUR ET LA RÉNOVATION DES SANITAIRES À CHAQUE ÉTAGE DE L'ÉCOLE. LE REVÊTEMENT DE LA COUR A ÉGALEMENT ÉTÉ RÉNOVÉ AFIN DE PERMETTRE UN CHEMINEMENT CONFORME. LA COMMUNE EN A PROFITÉ POUR LE DÉSIMPÉRMEABILISER*.

Qui a réalisé ces travaux ?

Pas moins de 14 entreprises ont été sollicitées pour réaliser ces travaux. Afin d'accompagner les services dans le suivi de chantier, ces entreprises ont été encadrées par une équipe de maîtrise d'œuvre, un assistant à maîtrise d'ouvrage mais également d'un bureau de contrôle et un coordinateur en charge de la sécurité du chantier.

Des travaux contraints

Pour réaliser ces travaux, la commune a tout mis en œuvre pour impacter le moins possible la scolarité des enfants. Les élèves de Jules Ferry ont donc suivi leurs cours sur le site de l'école Jules Verne des vacances de février jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les travaux ont été réalisés sur une période d'environ 6 mois. La réception du chantier a été actée pendant l'été et suivie des finitions réalisées par le service technique de la commune.

Les élèves ont pu faire leur rentrée dans une école entièrement accessible et équipée de sanitaires neufs le lundi 4 septembre.

** La désimperméabilisation de la cour de l'école Jules Ferry permet de limiter les risques d'inondations lors des fortes pluies – voir article p. 16 et 17.*



Une extension a été construite dans la cour de l'école afin d'accueillir l'ascenseur.

Café Parents 2023 : c'est parti et c'est gratuit !

En mars, des familles avaient imaginé Café Parents : un moment gratuit, convivial et régulier, de rencontre entre parents, avec des activités pour les enfants selon leur âge. Retrouvez le programme dans l'agenda.

i De 10h à 12h les deuxièmes samedis de chaque mois, au Chalet. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service enfance au 02 40 65 95 31 ou par mail service.enfance@ville-lamontagne.fr



CAFÉ PARENTS 2023

Un café pour les parents, des activités pour les enfants de 0 à 12 ans !

SAMEDI 4 NOVEMBRE
SAMEDI 9 DÉCEMBRE
DE 10H À 12H AU CHALET



Devenir chauffeur solidaire sur la commune, pourquoi pas vous ?

La Confédération Syndicale des Familles et la Ville de La Montagne, via son Centre Communal d'Action Sociale, propose un dispositif afin de mettre en lien un groupe de chauffeurs solidaires disponibles pour transporter les seniors sans moyen de locomotion, et leur permettre de réaliser plus facilement leurs courses ou d'aller à un rendez-vous sur la commune.

Le service fonctionne du lundi au vendredi de 9h à 18h. Les bénéficiaires remettent 1 € directement au chauffeur par course effectuée.

Ce dispositif répond à plusieurs objectifs :

- Permettre aux seniors, qui ne disposent pas de moyen de transport ou qui ne peuvent plus assumer seuls certains déplacements, de se déplacer pour les nécessités de la vie courante.
- Développer dans la commune un service de transport basé sur le volontariat et la création de liens, afin de lutter contre l'isolement des personnes.

Si vous avez un peu de temps libre, que vous disposez d'un véhicule et que vous êtes intéressé pour rejoindre l'équipe des chauffeurs, faites-vous connaître au CCAS.

Des Montagnards ont besoin de vous !

Déménagement de la tiny house

La tiny house (micro-maison) qui était installée rue Picard se trouve dorénavant dans le jardin de la maison dit « Leboulch » place François Mitterrand. Elle accueille une personne en réinsertion, soutenue par l'association TRAJET qui mène ce projet. Les riverains de ce terrain ont été informés de cette arrivée. Les services municipaux se sont dits prêts à écouter les retours des voisins à l'issue des premières semaines d'installation.

La tiny house restera sur ce terrain tant qu'aucun autre projet n'est finalisé sur la parcelle.

Quant au terrain dit « Picard », il a été vendu pour permettre d'accueillir une MAM (Maison d'Assistants Maternels).



Saison culturelle : un bilan positif

Les propositions culturelles du CCAS ont rencontré un franc succès cette année encore : ONPL, Grand T, cinéma Le Montagnard, Collectif Spectacles en Retz...

Ce dispositif permet de proposer aux personnes répondant aux critères du CCAS des places de spectacles moyennant une participation de 2 €. Lors de cette rentrée 2023, le CCAS et la médiathèque vont relancer les actions culturelles en faveur des personnes isolées et de l'EHPAD Bon Repos en organisant des temps d'animation à la médiathèque et le partage du pique-nique. D'ici juin 2024, le CCAS proposera à nouveau une « pause-concert » à l'ONPL de Nantes, fort appréciée cette saison passée.

Sortie estivale 2023 du CCAS

La 9^e édition a eu lieu le mardi 11 juillet.

Dans un parc de 4,5 hectares au cœur de La Roche-sur-Yon, le Haras de la Vendée, site culturel du Département de la Vendée, a fait partager la passion du cheval aux 19 participants (dont deux accompagnateurs) tout au long de la journée. Cette dernière s'est clôturée par un grand spectacle équestre « À cheval sur le temps » en revivant la grande histoire du cheval à travers les âges dans une multitude de scènes équestres en costumes et en musique. Entre humour et émotion, le public s'est laissé surprendre par un fabuleux voyage à la découverte du cheval.

Une quinzaine zen à la Médiathèque pour passer l'hiver en douceur...

Durant deux semaines, la Médiathèque proposera des ateliers zen (yoga du rire, shiatsu sur futon, une immersion sonore, un atelier Super Je pour enfants de 8 à 12 ans, massages intuitifs du dos, sophrologie, massages assis, relaxation, rêverie poétique et musicale, atelier naturopathie), tout un ensemble de pratiques qui aident à se ressourcer et se recentrer afin d'aborder l'hiver de façon sereine. Vous aurez le plaisir de participer à ces ateliers dans une ambiance apaisante et un décor cocooning, salle Olympe de Gouges. En attendant cette quinzaine, vos bibliothécaires proposent un mode

d'emploi pour aborder l'hiver :
« Choisissez un coin douillet et un plaid tout doux et agréable, enfiler un vêtement confortable, allumez une bougie ou une petite guirlande lumineuse, choisissez un livre en lien avec votre état d'esprit du moment et si vous n'avez pas d'idées, piochez dans notre sélection à la Médiathèque ». Au plaisir de vous recevoir en toute zénitude !

i Du mardi 14 au samedi 25 novembre 2023
Animations gratuites
Réservations à la Médiathèque
au 02 40 65 66 24 ou par mail :
mediatheque@ville-lamontagne.fr



AUDITION DE NOËL

Venez applaudir les élèves de l'école de musique municipale qui joueront en solo ou en groupe **vendredi 15 décembre 2023 à 20h.**

i Gratuit – Tout public – sans réservation – salle Georges Brassens.

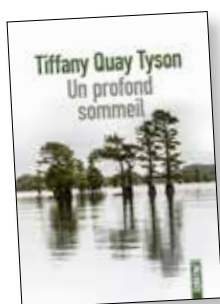
Spectacle de Noël

Le duo SUPER RENARD vous invite à son concert de chansons pour toute la famille, un mélange de dynamisme, de poésie et d'humour. Spectacle interactif et efficace sur une musique nourrie d'influences du rock français sous l'œil et l'oreille extérieurs de Philippe Crochet...

i Mercredi 20 décembre 2013 à 15h
Salle Georges Brassens – rue de la Gaudinière
Gratuit – tout public



COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE



Un profond sommeil
de Tiffany Quay Tyson
Un roman d'atmosphère d'une grande richesse par les thèmes abordés : la ségrégation, le droit des femmes et l'avortement, les secrets de famille et leurs impacts sur les descendants.
Romans adultes



Deby, Cyrano et moi de Munuera et Beka
Dans un monde rétrofuturiste, ce conte explore avec intelligence et délicatesse le rapport mère-fille dans ce qu'il a d'inné mais aussi parfois de toxique... L'amour y est totalement redéfini.
Bandes dessinées



Ouireham
d'Emmanuel Carrère
On les appelle les invisibles, ces femmes et hommes de ménage qui vivent dans la précarité et la pénibilité non reconnue. Marianne Winckler, écrivain, se plonge dans leur quotidien et raconte leur parcours.
DVD



La Fée assassine
d'Olivier Grenson
Une BD traitant d'un sujet compliqué bien écrite et dessinée que l'on ne peut plus lâcher. Le destin de deux sœurs jumelles inséparables dont les secrets de famille vont tout faire basculer.
BD ado-adultes

Le mot de la CSF

Signature d'une lettre ouverte

La Confédération Syndicale des Familles (la CSF) a signé le 15 mai dernier une lettre ouverte destinée à la première ministre Elisabeth Borne afin d'établir une Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC). Cette note collective a été signée par plus de 80 organisations regroupant des ONG environnementales mais aussi des associations de consommateurs et de santé. Tous les signataires exigent que des mesures contraignantes, à la hauteur des enjeux écologiques, sociaux et de santé publique, soient mises en place. Vous pourrez trouver les 13 recommandations prioritaires sur le site de Réseau Action Climat mais aussi sur les réseaux sociaux de la CSF.

Besoin d'un garant pour louer un logement ?

La garantie Visale est un service de sécurisation des loyers proposé par Action Logement. Cette garantie est un contrat de cautionnement exclusif de tout autre garantie (notamment caution ou assurance). Cette garantie est gratuite. Cette possibilité s'offre à un salarié, un fonctionnaire, un étudiant ou un apprenti qui peut en faire la demande à Action Logement.

Bourse aux jouets

La Bourse aux jouets de la CSF aura lieu les 3, 4 et 5 novembre 2023 à la salle Georges Brassens. Permanences de la CSF le 2^e mardi de chaque mois de 17h30 à 19h au Chalet route de Bouguenais à La Montagne. ■

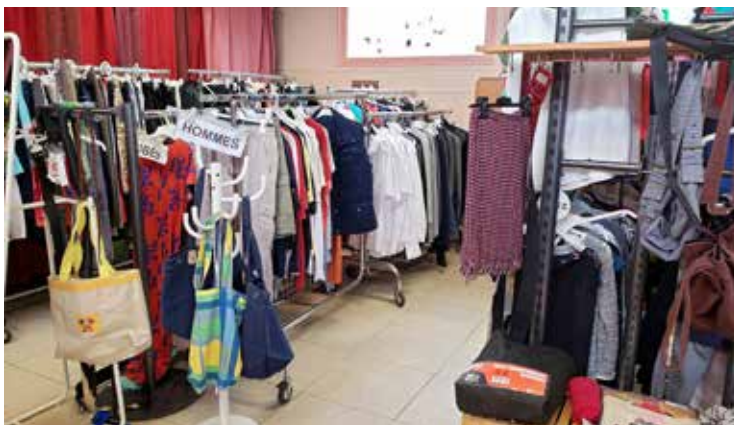
La CSF

Les infos du Secours Populaire

La boutique du Secours Populaire est ouverte tous les jeudis de 14h à 17h et le 2^e samedi du mois de 9h30 à 11h30. Vous trouverez des vêtements neufs et d'occasion, du linge de maison, de la vaisselle, des jeux, jouets, etc.

Les ventes sont ouvertes à tout public, n'hésitez pas à venir ! Les recettes serviront à l'achat de nourriture pour les personnes démunies. ■

Le Secours Populaire



Ouverture du P'tit vestiaire au Grand Pré

Depuis 2022, nous portons, tous bénévoles, un projet d'utilité sociale, basé sur la mobilisation éco-citoyenne. Nous sommes dans le réemploi solidaire en faveur d'actions locales. L'association vit aussi grâce à ses adhérents, donateurs, clients ou financeurs, partenaires (JS Menuiserie et O'Kotidien de La Montagne) et supporters ou conseillers. Plus d'une tonne d'objets donnés et triés depuis septembre 2022 et plus de 500 qui ont retrouvé un usage depuis le 20 juin dernier. Comptoir de dons en boutique. ■

i Horaires, tous renseignements, demandes de partenariat via notre site « Le p'tit vestiaire » ou auprès de Sarah Lecomte, co-fondatrice, responsable valoriste 06 11 75 78 74 / defilsenaigues@gmail.com

L'équipe du P'tit vestiaire

Aide aux devoirs

Vous souhaitez un accompagnement du travail scolaire de votre enfant ? Nous sommes une équipe de bénévoles disponibles sur La Montagne qui accueille du CP à la 4^e.

- Votre enfant peut venir le soir après l'école, entre 17h et 18h30, les lundi, mardi ou jeudi, (sur un créneau de 45 min pour le primaire et 1h à 1h30 pour le secondaire).
- Les séances se déroulent au Chalet (espace jeunesse), 153 route de Bouguenais à La Montagne.
- Les inscriptions se font courant septembre au Chalet, de 17h à 18h30, après un rendez-vous convenu par téléphone. ■

i Reprise de l'accompagnement scolaire : début octobre
 Contacts :
 Catherine Bourez 06 64 72 81 12
 Marie Personnic 02 40 65 82 80 ou 06 70 78 92 50
 Association AVEC
 (Accompagnement Volontaire École Collège)



Groupe Donnons du Relief à La Montagne

Le consentement à l'impôt traduit la volonté de chacun de participer au bien-être de tous en fonction de ses moyens mais pour qu'il y ait consentement il faut qu'il y ait une juste répartition de l'impôt.

Or, les gouvernements successifs ne cessent de procéder à des diminutions d'impôt, le plus souvent destinées aux contribuables les plus aisés, laissant ainsi penser qu'en se privant de 3,4Md€ au titre de la suppression de l'ISF (Impôt de Solidarité sur la Fortune) ou de 6,2Md€ au titre des allègements de l'impôt sur le revenu permettra de financer l'ensemble des services publics indispensables au bon fonctionnement du pays.

Ce raisonnement ne tient pas et débouche soit sur la suppression pure et simple de certains services la poste par exemple, ou leur dégradation, l'hôpital pour autre exemple.

Autre manière de compenser les pertes liées aux défiscalisations et autres allègements : le transfert de compétences aux collectivités territoriales qui a pour effet de contraindre de plus en plus les budgets des communes qui peinent déjà à se remettre de la baisse des dotations de l'Etat de 2013 à 2017 de 11,2Md€.

Or, le budget des communes ne pouvant être en déficit, contrairement à celui de l'Etat, les seuls leviers pour celles-ci sont les économies de fonctionnement, encore moins de services publics ? Ou la hausse de la taxe foncière, ou encore de réduire les investissements (écoles, crèches, équipements sportifs ? choisissez !). Cette politique conduit à appauvrir et fragiliser les populations les plus vulnérables, ce n'est pas la nôtre.

Cette équation sera au centre du débat d'orientation budgétaire qui sera présenté au conseil municipal du 19 octobre, nous y reviendrons. ■

**Les élus Donnons
du Relief à La Montagne**



Groupe Environnement et Solidarités pour La Montagne

Nous espérons que cette rentrée s'est bien déroulée pour vos enfants et vous-même. L'été s'en va doucement.

- Il aura débuté par la destruction de cultures destinées à la recherche, lors d'une marche « écologiste » près de Nantes, quelques élus métropolitains à sa tête.
- Les émeutes urbaines ont pris la suite : agressions des représentants de l'Etat, saccages de bâtiments publics, et une forme de « shopping » ou « pick & collect ».

L'extrême gauche nous a précisé quels bâtiments à préserver (et donc implicitement ceux qui pouvaient être détruits), tout en rêvant du grand soir anticapitaliste. A vrai dire, les discours décroissants dénonçant la société d'hyperconsommation et faisant l'éloge d'un mode de vie frugal étaient bien loin des préférences observées pour les habits de marques et de luxe préemptés par ces hordes.

Une violence primitive et épidémique répondant à des mots d'ordre d'attaque diffusés sur les réseaux sociaux. Paul Valéry écrivait dès 1939 dans sa Liberté de l'Esprit que « l'exagération de tous les moyens de communication soumet les esprits à une agitation et une nervosité généralisée ». Que dire sinon que la réalité a dépassé de très loin le propos et qu'il s'agit ici plus de démenche nihiliste que de nervosité ?

Sur le territoire de notre propre commune, La Montagne, des provocations auprès de quelques agents municipaux ont été observées.

- Fin septembre, d'aucuns mais loin d'être majoritaires ont manifesté contre les forces de l'ordre (pour certains scandant « une balle, un flic »).

Ces actes, ces démarches et ces paroles sortent complètement du cadre Républicain. Réponse doit y être apportée. ■

ESPLaMontagne@gmail.com



Groupe La Montagne pour Tous

Bonjour à tous,
Nouvelle rentrée, et nouveau débat d'orientation budgétaire sur la commune, laissant apparaître les objectifs de l'équipe municipale pour 2024. Malgré des promesses de campagne, la taxe foncière sera augmentée de 0,5 point pour 2024, qui s'ajoutera à l'augmentation des bases locatives subissant une inflation galopante ! L'équipe municipale se justifie ou plutôt se retranche, derrière le choix fait par un comité consultatif d'habitants d'embaucher un 1/2 poste de policier municipal et d'augmenter la capacité d'accueil du centre de loisirs. Nous ne mettons pas en cause le choix des habitants, mais le choix de l'augmentation d'impôts. En parallèle, l'équipe trouve les moyens de payer une surtaxe (50 000 €) à l'amende (46 000€) sur le non respect de la loi SRU sur les logements sociaux, (tous les projets d'habitats sociaux étant bloqués), trouve les moyens colossaux pour regrouper les 2 écoles maternelles, et glisse tout tranquillement une provision de 50 000€ pour participer à l'acquisition du foncier de la future piscine de Bouaye ! Malgré un débat en conseil municipal, nous promettant que seuls les frais de participations pour l'utilisation des créneaux de piscine seraient à la charge de la commune ! Et oui les paroles d'un jour ne correspondent pas aux actes du lendemain !

Tout comme le fait de soit disant découvrir qu'un nouveau multi accueil doit voir le jour sur la commune. Mais des conseillers municipaux de votre groupe n'étaient ils pas présents dans le mandat précédent ? N'avez vous jamais eu la curiosité de lire les programmes de campagne des listes en concurrence ? Notre groupe avait inscrit cet équipement dans son programme.

Les choix faits pour le développement d'une commune se doivent d'être assumés par l'équipe qui les prend. ■

Catherine, Julien et Thierry

APPEL À

PROJETS CITOYENS

2024

UN BUDGET DÉDIÉ AUX PROJETS CITOYENS

PROPOSEZ VOS IDÉES JUSQU'AU
15 JANVIER 2024 !

RENSEIGNEMENTS : VILLE-LAMONTAGNE.FR

AGENDA

OCTOBRE

JUSQU'AU 2 DÉCEMBRE
Exposition Bibliothèques
en fête
Médiathèque

DIMANCHE 29 OCTOBRE
Vide-greniers du Comité
des Œuvres Sociales de La
Montagne
De 8h à 18h, salles Ladoumègue
et Brassens
coslamontagne44@gmail.com

NOVEMBRE

JEUDI 2 NOVEMBRE
Comité Consultatif Cadre
De Vie
À 18h30, salle du Conseil de l'Hôtel
de Ville

SAMEDI 4 NOVEMBRE
Bourse aux jouets de la CSF
De 9h à 14h, salle Brassens
06 80 40 32 61

SAMEDI 4 NOVEMBRE
Café Parents
Le Chalet.
0-6 ans : arts plastiques, 6-12 ans,
jeux de société.
Gratuit

MARDI 7 NOVEMBRE
Comité Consultatif
Ressources-Affaires
générales
À 18h30, salle du Conseil de l'Hôtel
de Ville

SAMEDI 11 NOVEMBRE
Commémoration du
11 Novembre
À 11h, parc de la mairie

SAMEDI 11 NOVEMBRE
Loto des Montagnards
Basket
À 12h, Salle Brassens
Réservations au 06 51 64 42 58

DU 14 AU 25 NOVEMBRE
Quinzaine Zen
Ressourcez-vous à la médiathèque
Sur rendez-vous 02 40 65 66 24 ou
mediatheque@ville-lamontagne.fr

SAMEDI 18 NOVEMBRE
Braderie du Secours
Populaire
À 10h30, 2 rue Jules Verne
02 40 65 61 89 ou la.montagne@
spf44.org

SAMEDI 18 NOVEMBRE
Arbre des naissances
À 10h30

SAMEDI 18 NOVEMBRE
Karaoke À Tout Chœur
De 14h à 19h, Salle Brassens
5 € pour les + de 12 ans
asclmchants44620@gmail.com

SAMEDI 18 NOVEMBRE
« Le dieu du carnage », par
les serruriers noirs
À 20h30, Salle Camille Landreau
07 49 27 72 44 almlapinvert@free.fr

MERCREDI 22 NOVEMBRE
Les traces et indices
d'animaux
À 14h, lieu à définir
Informations ville-lamontagne.fr
agenda21@ville-lamontagne.fr
Sur inscription
Gratuit



JEUDI 30 NOVEMBRE
Don du sang
De 10h15 à 13h15 et de 15h30 à 19h30
Salle du Piano-ocktail à Bouguenais
Information dondesang.efs.sante.fr

DÉCEMBRE

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE
Randonnée Téléthon
À partir de 7h, départ salle Brassens
Informations via.uai@orange.fr

JEUDI 7 DÉCEMBRE
Conseil Municipal
À 20h, salle du Conseil de l'Hôtel
de Ville

SAMEDI 9 DÉCEMBRE
Café Parents
De 10h à 12h, Le Chalet
0-6 ans : atelier argile, 6-12 ans, arts
plastiques.
Gratuit

SAMEDI 9 DÉCEMBRE
La relaxation, c'est pour
moi !, par l'association Ôz
Énergies Zen
De 10h à 12h
Ouvert à tous à partir de 16 ans 20 €
par personne
06 79 86 04 52

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE
Montagne 2000
De 10h à 19h
montagnepassa@gmail.com

MARDI 12 DÉCEMBRE
Conférence « Biodiversité,
un foisonnement de vie »
À 19h, médiathèque
Gratuit
agenda21@ville-lamontagne.fr



VENDREDI 15 DÉCEMBRE
Auditions de Noël de l'école
de musique
À 20h, salle George Brassens

SAMEDI 16 DÉCEMBRE
« Audience et vernissage »
par les Arts en Scène
À 20h30, salle Camille Landreau
07 49 27 72 44 almlapinvert@free.fr

MERCREDI 20 DÉCEMBRE
Concert pour enfants
« Super Renard »
À 15h, salle George Brassens
Informations : 02 40 65 66 24
mediatheque@ville-lamontagne.fr

JANVIER

SAMEDI 6 JANVIER
Balade 4 saisons etc. :
Hiver
À 14h, lieu à définir
Gratuit
agenda21@ville-lamontagne.fr



SAMEDI 13 JANVIER
Cérémonie des vœux
À 11h, salle Brassens

JUSQU'AU 15 JANVIER
Appel à projets citoyens
02 40 65 95 51 ou citoyennete@
ville-lamontagne.fr

Retrouvez toute l'actualité des manifestations sur www.ville-lamontagne.fr

ÉTAT CIVIL

ILS SONT ARRIVÉS

PARMI NOUS :

Lucas AMAND
Ella KOFFI
Ilyas CONDE
Abel MELON
Djüliann GUET BLANCHET
Alba HOUZÉ
Gabriel ZIEGLER
Kaylann HAVEZ
Gabrielle DUPIN
Solina ETIENNE
Aria ESSIANE MEDJA BRIONNE

Basile BELLEGO
Esmée-Anne MINGOT
Semir ADAM NASSER
Nina BAZIN

ILS SE SONT MARIÉS :

Flavien GUILLET
et Laura BERGER
Hans MWEZ
et Violaine BARTHÉLÉMY
Geoffroy PITHON
et Coline HUGER
Nicolas EVERRARD
et Cindy BONNET
Yannick LAV

et Vanessa MARQUET
Adrian JOSSE-PAUPION
et Linda TAGARDIT
Frédéric MUSSET
et Charlene PFAFF
Fabien PIEUX
et Tiffany GUILLEMOTEAU
Johann LEFEUVRE
et Antonia JUBERT
Virgile DONET
et Khedidja TOUMI
François BONTEMPS
et Valérie BARRÉ
Fabrice BRAUD
et Joanna VOISARD

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Denise ROGER née HUCHET
Pascal SEILL
Richard ROUSSELOT
Jean-Pierre BOUDIGOU
Jacques FRADEL
Philippe CHARTIER
Liliane BARTH née MANCINI
Véronique MARIE née PHILIPPE
Geneviève BARBOIRON née
LAMOTTE
Bernard LE PECH
Jean-Paul LE PAPE
Daniel MICHAUD
Gérard LAGATHU
Marie PAPIN née ORAIN